



PROCES VERBAL
ASSEMBLEES GENERALES DU DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL
Le vendredi 25 novembre 2022
A l'espace Mérovée de Saint Georges les Baillargeaux

PrésenceMembres du Comité de Direction

Mmes Béatrice MATHIEU, Maryse MOREAU et Sylvie TESSERAU,
MM. Stéphane BASQ, Jacques DANTAN, Christian DELCEL, Daniel FRAUDEAU, Patrice HERAULT, Laurent LARBALETTE, Eric MAIOROFF Jean-Louis OLIVIER, Laurent ROHARD, Christian SAVIGNY,

Membres des commissions

Mmes Marie-Hélène LAGRANGE, Chantal PINTAULT
MM. Philippe BARRITAULT, Jean-Pierre CHARBONNIER, Didier DANIEL, Aurélien DENIS, Didier DOIDY, Dominique LANNEAU, Jean-Paul PINTAULT, Patrick RIVIERE

Membres du Personnel

Mmes Coralie RENETEAU et Adeline URANGA,
MM. Pierre BOUROUMEAU, François JOSSE (CTD DAP), Maxence GUIN, Hugo HEBRAS, Yannick ROCHE

Personnalités présentes

M. Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,
M. Pascal MIREBEAU, Trésorier Général de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,
M. Philippe LE YONDRE, Trésorier Général de la Ligue de Football Amateur,
M. Patrick GIRARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif,
M. Loïc LAURENT, Directeur Départemental de l'U.N.S.S. de la Vienne,
M. Patrick BALLON, Conseiller Sportif au Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
M. Eric GHIRLANDA, Maire de St Georges les Baillargeaux,
M. Christophe STEPHANT, conseiller municipal de St Georges les Baillargeaux

ExcusésMembres du Comité de Direction

Mme Karine GAVOIS,
MM. Jean-Michel APERCE, Dominique GIRAUD, Jean-Michel GUILLET, Jean-Paul PEYNET,

Membres de commission

MM. Dominique ARTUS, Marcel BELL, Jean-Pierre BERNARD, Patrice BILLY, Dominique CANTET, Daniel COLIN, Raymond GALLAIS, Guy MALBRAND, François PAIREMAURE, Jean-Louis RIDEAU et Eric ROY

Membre du personnel

M. Anthony ALLOUIS (CTD PPF)

Personnalités excusées

M. Alain PICHON, Président du Conseil Départemental,
Mme Pascale GUITTET, Vice-présidente du Conseil Départemental en charge de la Jeunesse, des Sports et de la Citoyenneté,
Mme Lisa BELLUCO, députée de la Vienne
Mme Vanessa JUGE, DTR Adjointe Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine



Représentants des clubs participant aux Championnats Nationaux et Régionaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

Antran S.L. - ENT.S. Beaumont St Cyr - E.S. Buxerolles - A.S. Portugais Châtelleraut - S.O. Châtelleraut – U.S. Chauvigny - F.C. Fontaine le Comte - La Ligugéenne - AM.S. Mignaloux Beauvoir - U.S. Migné Auxances - U. ET S. Montmorillon - C.S. Naintré - C.A. Neuville - J.S. Nieuil l'Espoir - E.S. Nouaillé - EL.S. Oyré/Dangé - ENT.S. des Trois Cités Poitiers - Stade Poitevin F.C. - ESP.S. St Benoît - C.A. St Savin St Germain

Représentants des clubs participant aux Championnats Départementaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

A.C.G. Foot Sud 86 - ESPE.C. Adriers - U.S. Antoigné - AM.S. Archigny - A.S. Aslonnes - F.C. ASM - ESPE. Availles en Châtelleraut – U.S. Availles Limouzine - U.S. Beuxes - A.S. Cheminots Poitiers Biard - Boivre Sporting Club 2015 – ET.S. Bonnes - U.S.AM. Bonneuil Matours - C.A.S. Bouresse – Ent. S. Brion St Secondin - F.J. EDUC. POP. Buxeuil - E.S. Ceaux La Roche - S.L. Cenon sur Vienne - S.C. Champagné St Hilaire - A.S. Champigny Le Rochereau - Chasseneuil St Georges F.C. - C.S. Chatain - ET.S. Château Larcher - Ozon F.C. - U.S. Cissé - A.S. Civaux - AM.S. Colombiers – U.S. de Coussay - AM. Coussay les Bois – Croutelle Football Club - C.S. Dissay – Espoir F.C. - F.C. Fleuré - U.S. Fraternelle Haims - AM.S. Ingrandes - F.C. Jardres - U.S. Jaunay Marigny - U.S. La Chapelle Bâton - ET.S. La Pallu - La Pacifique Latillé - ENT. Lavoux- Liniers - U.S. Leignes sur Fontaine - U.S. Leigné sur Usseau – U.S. Les Trois Moutiers - U.S. Les Ormes - U.S. Les Roches La Villedieu - C.S. L'Espinasse Chauvigny - U.S. de L'Envigne - ET.S. Lhonnaizé - F.C. Loudun - Le Réveil de Moncontour - F.C. Montamisé – F.C. Monts sur Guesnes - U.S. Nalliers - U.S. Nord Vienne – U.S. Orches - A.S. Ouzilly - A.S. Payroux Charroux Mauprévoir - Pleumartin La Roche Posay F.C. - ASPTT Poitiers - A.S.AM. des Couronneries Poitiers - CEP Poitiers 1892 - C.S. Poitiers Portugais - AM.S. Pouillé Tercé - Amis S. Queaux Moussac - A.S. Quinçay - F.C. Rouillé - U.S. Sammarçolles - U.S. Sanxay - A.J. Saulgé - F.C. Savigné - A.S. Savigny l'Evescault A.S. Sèvres Anxaumont - STE S. Sillars - Football Club Smarves Iteuil - O. Club Sommières St Romain - AM.S. St Christophe - A.AM.S. St Julien l'Ars - ENT. Saint Maurice Gençay - A.S. St Saviol - U.S. Thuré Besse - F.C. Usseau - F.C. Usson du Poitou / Isle Jourdain - Valence en Poitou O. C. – Football Club Vallée du Salleron - ENT.S. Vendelogne - U.S. Vernonaise - S.C. Verrières - U.S. Vicq sur Gartempe - U.S. Villeneuve Chauvigny - U.S. Vivonne - U.S. Vouillé – F.C. Vouneuil Béruges - A.S. Vouneuil sur Vienne.

Accueil du Président du District

1. [Accueil du Président Stéphane BASQ](#)

« M. le Maire,
 M. le Président du club de Chasseneuil St Georges, cher François,
 M. le représentant de la Ligue du Football Amateur, cher Philippe LE YONDRE,
 M. le Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, cher Saïd,
 M. le Président du C.D.O.S., cher Patrick,
 M. le Directeur Départemental U.N.S.S. de la Vienne, cher Loïc,
 M. le Responsable du Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, cher Patrick BALLON,
 Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs et leurs représentants,
 Chers amis sportifs,

Avant de commencer, je me dois de vous présenter les excuses de :

- Mme Lise BELLUCO, députée de la Vienne,
- Mme Pascale GUITTET, Vice-présidente du Conseil Départemental en charge des Sports et de la Jeunesse,
- M. le Président du Conseil départemental, Alain PICHON.

Tout d'abord, un grand merci pour votre présence. L'objectif de nos assemblées est principalement d'analyser les finances du District et vous avez, bien entendu, la possibilité d'intervenir à tout moment pour les commenter, voir même de les critiquer si vous le souhaitez.

Mais avant cela, permettez-moi de remercier d'une part M. le Maire pour son accueil et avoir mis à disposition du District de la Vienne de Football, cette magnifique salle que nous connaissons et d'autre part, le président du club de football François BEGOIN pour le travail réalisé pour l'organisation de ces assemblées.



Je souhaite aussi avant d'ouvrir nos travaux, faire un clin d'œil à quelques clubs qui ont eu un joli parcours en Coupe :

- Le club de Poitiers 3 Cités qualifié pour le 2^{ème} tour fédéral de la Coupe de France Féminine,
- Le S.O. Châtellerauld qualifié jusqu'au 8^{ème} tour de la Coupe de France. Le Stade Poitevin Football Club a atteint le 7^{ème} tour,
- Le G.J. Vallée Vienne et Moulière Chauvigny qualifié pour la 1^{ère} fois au 1^{er} tour fédéral. Le Stade Poitevin et Poitiers ASAC sont allés jusqu'au 5^{ème} tour régional.

Mais en cette fin d'année, c'est aussi la Coupe du Monde. L'Equipe de France a débuté mardi dernier avec, il faut le reconnaître, une très belle entrée, qui après quelques frayeurs dans les premières minutes, est pleine d'espoir pour la suite. Je souhaite de tout cœur que notre Equipe aille le plus loin possible dans la compétition. Nous souhaitons bon vent à Didier DESCHAMPS et bonne chance à nos joueurs.

Enfin, avant de rentrer dans le vif du sujet, je vous propose de rendre hommage à toutes celles et ceux qui nous ont quitté cette saison et de leur offrir une minute d'applaudissements pour leur témoigner notre reconnaissance et notre souvenir.

Avant de commencer nos assemblées générales, je vous communique les chiffres transmis par notre secrétaire générale Béatrice MATHIEU :

99 clubs présents sur 139 convoqués, soit 71,2 % ce qui représente 571 voix sur 733 soit 77,9 %.
Le quorum étant fixé à 47 clubs et 245 voix, ce dernier est atteint et on peut commencer nos travaux.

Mais auparavant, je vais vous présenter deux nouveaux collaborateurs :

- Hugo HEBRAS, nouvel assistant comptable et administratif du district et joueur à l'E.S. Nouaillé,
- Pierre BOUROUMEAU, apprenti en charge du développement du Programme Educatif Fédéral et de l'organisation de la manifestation caritative avec Jean-Paul PEYNET. Il est également joueur à l'A.C.G. Foot Sud 86.

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Béatrice MATHIEU, secrétaire générale du District, présente aux membres de l'assemblée la modification apportée aux Statuts du District de la Vienne de Football suite aux modifications des textes fédéraux adoptés par l'Assemblée Fédérale du samedi 18 juin 2022 à Nice.

Texte actuel

Article 12.4 {...] Les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la FFF.

Nouveau texte proposé

Article 12.4 {...] Les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux **acquisitions ou** aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la FFF.

Cette modification n'est pas soumise au vote de l'Assemblée Générale.

Parole à la municipalité de St Georges les Baillargeaux

M. Christophe STEPHANT, conseiller municipal, excuse M. Eric GHIRLANDA, maire de la commune qui nous rejoindra un peu plus tard dans la soirée, et M. Stéphane BERGEON, adjoint aux Sports.

« Je vous souhaite la bienvenue à Saint Georges les Baillargeaux, une ville centrale, au milieu du département de la Vienne, avec cette belle salle (Mérovée) où nous sommes contents de vous accueillir ce soir.

Rapidement St Georges les Baillargeaux : 4 200 habitants, 47 associations dont 15 sportives. La commune dispose d'un complexe sportif avec un gymnase, un dojo, une halle de tennis, un terrain de rugby et pour ce qui nous intéresse ce soir, les terrains de football du club de Chasseneuil St Georges.

Je vous souhaite une excellente soirée, une très belle assemblée générale ».



Parole au Président du club de Chasseneuil St Georges

François BEGOIN, président du club de Chasseneuil St Georges

« Bonsoir à tous, bonsoir Stéphane,

Je suis très heureux de vous accueillir pour cette assemblée générale. Je vais faire un historique rapide du club. Le club de Chasseneuil St Georges est né d'une fusion en 2017 entre le club de St Georges les Baillargeaux (qui a fêté ses 100 ans cette année sans match à cause de la canicule) et le club de Chasseneuil du Poitou à quelques kilomètres d'ici.

Aujourd'hui, l'équipe fanion évolue en Départemental 1, l'équipe réserve en Départemental 3 et l'équipe 3 en Départemental 5. Le club présente des équipes dans toutes les catégories de jeunes sauf en U15.

Le club compte à ce jour 202 licenciés répartis comme suit : 55 séniors, 17 Foot Loisir, 92 U6 à U17 y compris les filles, 17 U17 garçons, 3 arbitres dont 2 en régional. Et je remercie les 18 dirigeants qui m'accompagnent tout au long de l'année pour faire fonctionner le club. On sait tous l'importance des dirigeants.

Nos prochaines manifestations : un loto à Chasseneuil du Poitou le dimanche 8 janvier, un tournoi de jeunes U11-U13 le samedi 3 juin et un tournoi U17 le dimanche 4 juin 2023.

Avant de conclure, je souhaite bonne chance à notre Equipe de France pour cette Coupe du Monde. J'espère qu'ils rapporteront une 3^{ème} étoile et que nous aurons un peu plus de licenciés car vous le savez bien, le nombre de licenciés diminue et il est difficile d'engager des équipes dans toutes les catégories. Merci à tous ».

Allocution de Stéphane BASQ, Président du District de la Vienne de Football

« Je vous remercie pour votre fidélité à ce rendez-vous annuel de l'assemblée financière. Votre présence et votre fidélité marquent en effet votre haut degré d'engagement mais également votre intérêt pour notre organisation. J'y vois, aussi pour ma part, un encouragement à nos actions et à poursuivre sur cette voie que nous traçons ensemble depuis 2020.

Cette assemblée est en effet la troisième de cette mandature dont l'échéance est fixée à 2024. Elle aura été, et est encore, marquée par de nombreux bouleversements aussi brutaux qu'inattendus avec une succession de crises : sanitaire, énergétique et inflation... pour n'en citer que quelques-unes.

Mais cette année 2022 a aussi été marquée pour le District par la disparition de Serge BIBARD, notre trésorier, à qui je rends hommage pour le travail accompli, comme je remercie sincèrement Laurent ROHARD d'avoir pris la relève au printemps dernier. Je lui exprime, avec tous les membres du comité, notre reconnaissance. Nous avons conscience que la tâche est difficile car les données et les indicateurs qu'il suit dépendent la réalisation, le report ou l'annulation de nos actions et donc de notre soutien au football amateur.

De plus, les crises que nous vivons et que j'ai rappelé à l'instant nous obligent à être réactifs, à faire preuve d'agilité et à agir. Je veux vous assurer que nos instances s'adaptent et sont actives. Depuis la COVID, je rappelle que le District a fonctionné en mode dégradé, c'est-à-dire que toutes les actions n'ont pas été engagées en raison des mesures prises par les autorités publiques. Il en est de même des canicules qui ont suivies.

Même si ces deux crises n'ont pas de lien, des manifestations, des événements, des actions n'ont pas été volontairement initiées avec pour seul objectif : éviter des pertes financières importantes pour notre institution.

Maintenant que nous sommes libérés de ces contraintes, je me réjouis, comme vous tous, de voir redémarrer pleinement nos activités cette saison. Mais elles sont perturbées par une nouvelle crise, énergétique cette fois, avec cette double question :

- La première : comment faire face à la flambée des prix de l'énergie que les collectivités locales subissent ?

N'oublions pas qu'elles sont nos partenaires en tant que propriétaires des installations.

- La seconde : quels efforts à faire pour maintenir une activité suffisante alors que la rupture du réseau électrique est proche, par insuffisance de production et qu'il nous est tous demandé, en tant que citoyen ou responsable associatif, de faire des économies pour simplement passer le cap hivernal avec toutes les incertitudes que cela comporte pour maintenir nos activités ?

Deux questions, parmi tant d'autres, qui méritent des réponses.

C'est pourquoi nous agissons. Récemment nous avons écrit aux Maires du département dont les infrastructures ont un éclairage pour se rapprocher des clubs. Le président de la Ligue et les 12 présidents de District ont également écrit à tous les présidents de clubs.



Je vais également rencontrer la Présidente de l'Association des Maires le mercredi 16 décembre 2022 dans le but de défendre les intérêts des clubs et de lui faire part de vos inquiétudes et interrogations. Je serai accompagné de quelques présidents de clubs. Nous lui rappellerons que pour ce qui concerne le seul sujet de l'éclairage par LED, qui par définition est plus économe, le FAFA finance cet investissement à hauteur de 12 000 à 13 000. La ministre des Sports, dans le cadre du plan de sobriété, a annoncé une enveloppe financière spécifique pour remplacer les éclairages iodure métalliques en LED. A nous de le faire savoir.

Cette saison sera aussi très importante eu égard à la réforme des compétitions N2/N3 et R1/R2. Les rétrogradations seront plus nombreuses. Nous avons eu des échanges nourris sur ce sujet lors des réunions de secteur et je vous ai proposé une poule de D1 à 14 si le nombre de descentes de R3 en D1 est au moins égale ou supérieure à 6. Un sondage a été réalisé auprès des clubs de R3, D1 et D2. La réponse vous sera donnée tout à l'heure par Maryse MOREAU. Là aussi, la réponse vous appartient. L'instance remplit son rôle en étant force de propositions. Nous vous interrogeons, vous émettez votre avis et nous validons votre choix.

Pour conclure, j'aimerais finir sur deux notes positives : une annonce et une date :

- L'annonce : elle est la confirmation que je vous ai faites par courrier il y a quelques jours d'une ristourne de 1 € en faveur des clubs par licencié. Nous vous le devons. Vous avez fourni des efforts de solidarité pour que le District avance. C'est à lui aujourd'hui de partager encore le fruit du travail accompli.

- Une date : le samedi 24 juin 2023. Retenez bien cette date. Elle sera une grande fête et vous en êtes la clé de voûte. Cette fête est la nôtre et non pas celle du District. Son succès, c'est vous qui le réaliserez avec la vente des billets de tombola et la logistique. Sans vous, pas d'évènement, pas de fêtes et de souvenirs mémorables. Et au-delà du programme festif, cette journée est aussi destinée à apporter notre aide à une association caritative nationale et locale. C'est aussi cela que l'engagement du football amateur et c'est également une concrétisation de la valeur de solidarité et du vivre ensemble auxquelles, comme je l'ai rappelé en préambule, je suis comme chacun d'entre vous, attaché. C'est aussi cela qui nous rassemble, bien au-delà de la passion que nous avons pour un sport : le football.

Chers collègues, chers amis, voilà les points essentiels sur lesquels je souhaitais m'arrêter rapidement devant vous. Il me semblait important de le faire car je me dois de rendre compte de la mission que vous m'avez confiée et je vous renouvelle mes remerciements pour votre confiance.

Je remercie également mes collègues du comité et des commissions pour leur travail soutenu et sérieux. Vous donnez de votre temps et de votre énergie pour qu'ensemble nous puissions réussir.

Je tiens aussi à remercier les collaboratrices et collaborateurs. Votre détermination, votre motivation et votre inspiration sont un atout majeur. Nous apprécions votre contribution à l'atteinte des objectifs de notre plan d'actions.

Et même si nous vivons une période, socialement et économiquement, tendue et ponctuée par le bruit de bottes angoissantes aux portes de l'Europe, je veux aussi profiter de ces quelques mots pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Profitez de vos proches, de votre famille, de vos amis. Prenons soin les uns des autres. Soyons bienveillants les uns envers les autres et confiants dans un avenir sportif résilient, actif et accueillant.

Continuons ensemble, main dans la main, à promouvoir les valeurs du vivre ensemble à toute la société. Ce sont elles et elles seules qui doivent guider notre action au quotidien.

Je vous remercie pour votre attention ».

Le président Stéphane BASQ procède à l'ouverture de l'assemblée générale financière et donne la parole à Laurent ROHARD, trésorier général du District.

Ouverture de l'Assemblée Générale Financière

« M. le Président de la Ligue, M. le Président du District, Mesdames et Messieurs Les Présidents, Mesdames et Messieurs les élus, Chers amis sportifs, bonsoir,

Il me revient le redoutable honneur de vous présenter le bilan financier de la saison écoulée. Tout d'abord, comme le rappelait le Président, avec la remise d'1 € par licencié qui a été faite cette année, vous avez ci-dessous l'effort consenti par le District à l'attention des clubs au cours des trois dernières saisons pour un total de plus de 120 000 €.



	Soutien financier (Remboursement)	Saison 2019/2020	Saison 2020/2021	Saison 2021/2022
District	1 € par licence			16 898€
	Engagements (Championnats + Coupes)		48 666€	
	0,50 € par licence		7 933€	
	Fonds de Solidarité National	24 393€		
	Fonds de Solidarité District	22 793€		
	TOTAL		47 186€	56 599€

Montant total sur les 3 saisons : 120 683€

Le Comité de Direction du District a validé le 7 novembre 2022 les états financiers du District.

Le fait marquant de l'exercice comptable 2021/2022 désormais clos, au regard des saisons 2019-2020 et 2020-2021, consiste en une saison sportive où nos activités footballistiques du District et des clubs ont pu se dérouler pratiquement sans interruption.

A défaut de pandémie et de confinement, les conditions climatiques ont imposé le report d'événements, comme la Journée Nationale des U7/U9 en juin dernier.

De facto, la comparaison avec l'exercice précédent (2020-2021) ne sera forcément pas pertinente mais elle aura le mérite d'exister.

Bien évidemment les états financiers qui vous sont présentés respectent les principes comptables fondamentaux.

Compte d'exploitation charges

Libellé	Exercice 2021/2022	Exercice 2020/2021	Charges en % hors exceptionnelles	
			N	N-1
Achats	28 471	18 341	7,89	6,92
Services extérieurs	87 410	33 131	24,21	12,50
Impôts et taxes	7 828	6 994	2,17	2,64
Salaires	139 319	91 990	38,59	34,70
Charges sociales	34 935	22 163	9,68	8,36
Gestion courante	1 421	4 843	0,39	1,83
Dotations amort.	57 231	55 440	15,85	20,92
Frais financiers	4 415	4 761	1,22	1,80
Charges exceptionnelles		27 393		10,33
TOTAUX	361 030€	265 056€		

Elles sont d'un montant global de 361 030 €, soit une augmentation de 95 974 € par rapport à la saison précédente, qui s'explique par une reprise de l'activité du District mais aussi par l'arrivée d'une nouvelle salariée :

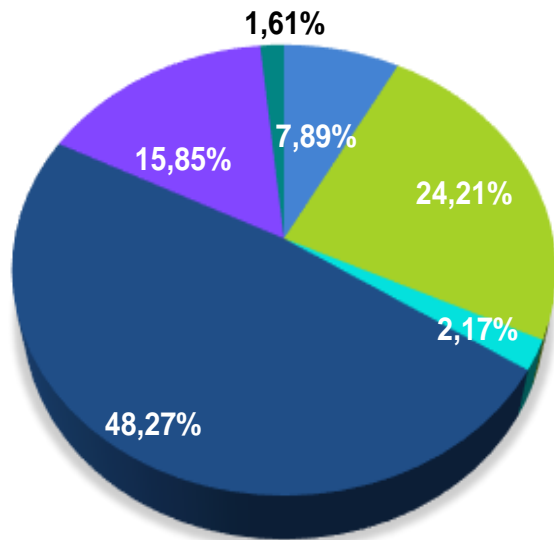
- + 65 243,00€ pour les charges opérationnelles
- + 60 101,00€ au niveau de la masse salariale du fait notamment d'un recrutement,
- + 1791,00€ pour la dotation aux amortissements
- et pour rappel, le reversement aux clubs d'1€ par licenciés, soit une dépense de 16 898,00€.

Les principaux postes de dépenses sont en progression.

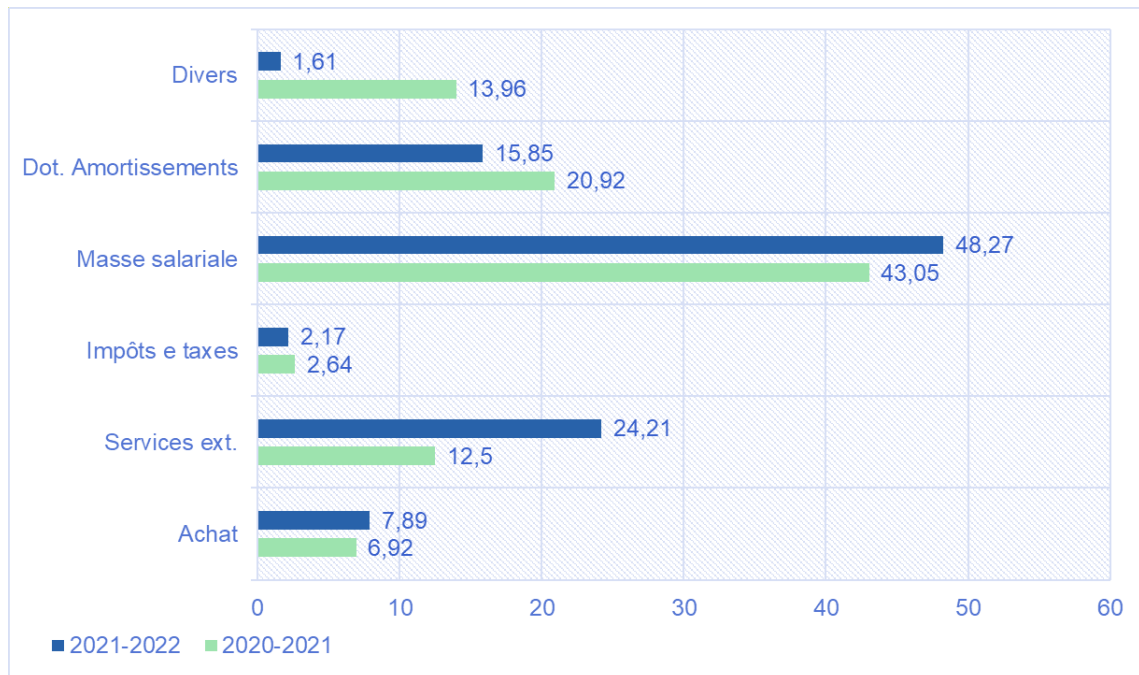
Pour votre information, le coût annuel pour le District au titre d'un nouvel emploi créé est estimé à plus de 22 000 €.



Ventilation des charges en % - 2021/2022



Comparaison des charges N et N - 1 (Euros)





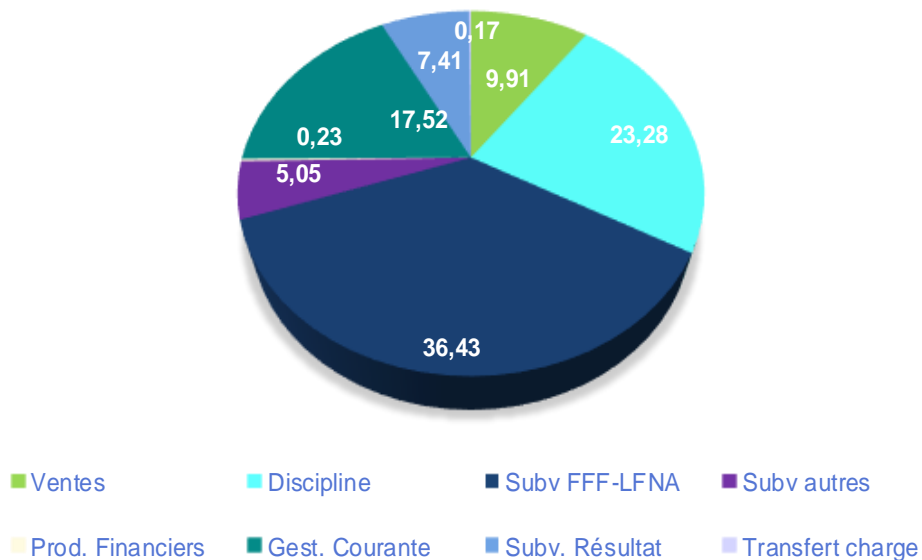
Compte d'exploitation produits

Libellé	Exercice 2021/2022	Exercice 2020/2021	Charges en % hors exceptionnelles	
			N	N-1
Ventes	38 140	18 527	9,91	6,45
Recette discipline	89 568	22 734	23,28	7,92
Subventions FFF-LFNA	140 146	130 593	36,43	45,49
Subventions autres	19 448	14 000	5,05	4,88
Gestion courante Reprise provision	67 404	27 829 26 409	17,52	9,69 9,20
Produits financiers	895	752	0,23	0,26
Produits exceptionnels				
Subvention résultat	28 498	28 498	7,41	9,93
Transfert de charges	667	17 751	0,17	6,18
TOTAUX	384 766€	287 093€		

Les produits s'élèvent à 384 766,00 €, soit une progression de 97 673,00 € par rapport à l'exercice passé :

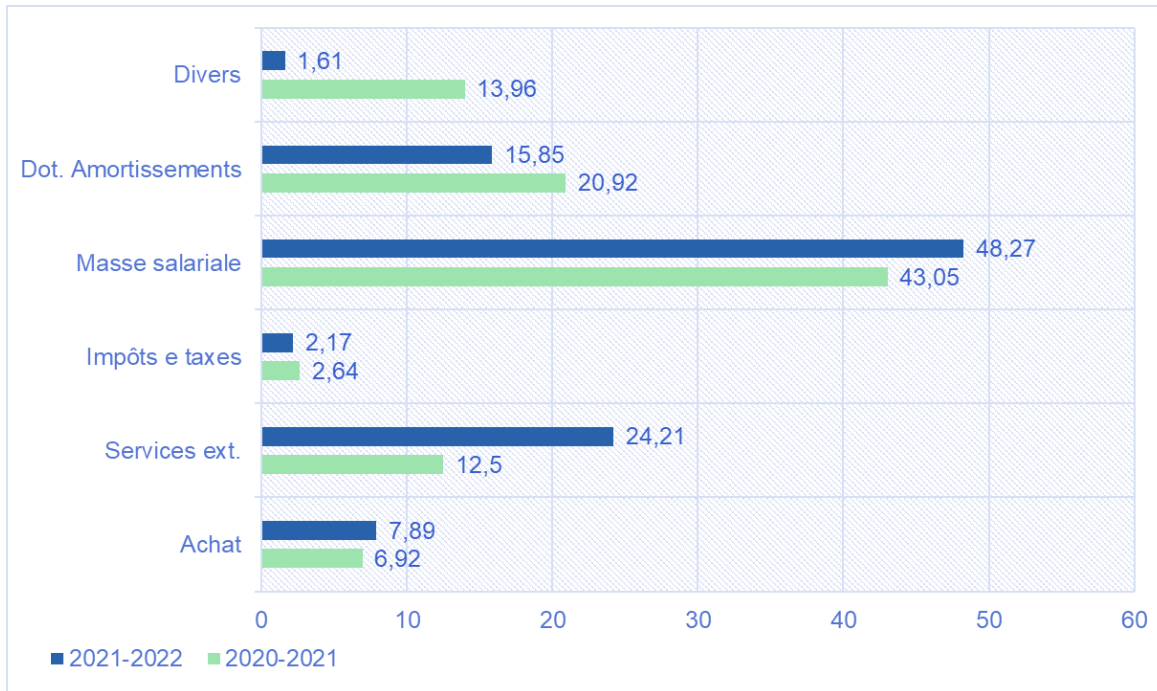
- les ventes progressent avec notamment une hausse des opérations de partenariat. Pour votre information, les recettes disciplinaires retrouvent un niveau proche de celui de 2018/2019, soit 86 782,00€.
- + 15 001,00€ de subventions perçues par le District (hausse des subventions perçues de la part de la LFNA et de l'Agence Nationale du Sport)
- + 39 575,02€ perçus au titre des autres produits de gestion courante,
- pas de reprise de provisions intervenue cette saison,
- des produits financiers qui passent de 751,63€ à 895,10€
- le maintien du montant des quote-part des subventions d'investissement reprises au compte de résultat.

Ventilation des produits en % - 2021/2022





Comparaison des produits N et N – 1 (Euros)



Le résultat de l'exercice 2021/2022

	Exercice 2021/2022	Exercice 2020/2021
Produits	384 766€	287 093€
Charges	361 030€	265 057€
Résultat	23 736€	22 036€

Le résultat de l'exercice 2021/2022 fait état d'un excédent de 23 736 € contre 22 036 € en 2020/2021.

D'ores et déjà une partie de cette somme sera consacrée à des travaux dans la salle du comité, notamment par le remplacement des ampoules classiques en éclairage LED pour effectuer des économies d'énergie, le remplacement des dalles du plafond ainsi que des travaux de peinture.

Pour analyser brièvement cet exercice, j'ai repris ce qu'avait dit Serge l'année dernière : « la situation financière du District est bonne, l'avenir peut être envisagé de façon optimiste à la condition « express » de conserver une autonomie de gestion et de bénéficier du volume d'aides et de subventions de de la part des institutions et des collectivités ».

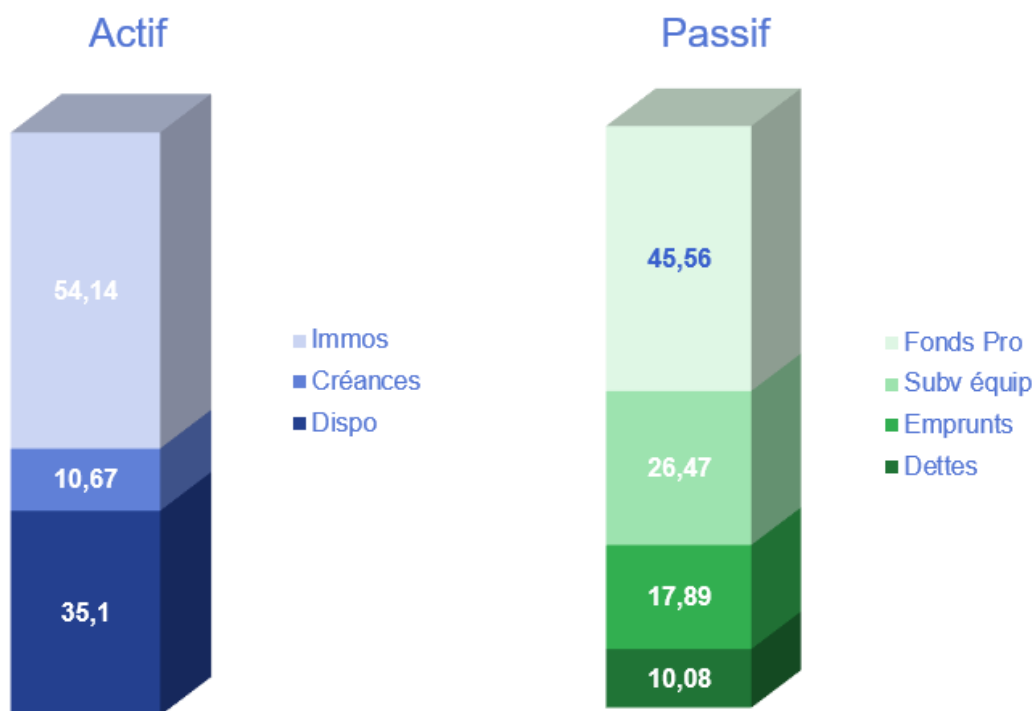


Le bilan au 30 juin 2022

ACTIF			PASSIF		
	30/06/22	30/06/21		30/06/22	30/06/21
Actif immobilisé	775 282	832 253	Fonds pro.	628 738	606 703
Stocks		5 700	Résultat	23 737	22 036
Créance exploitation	152 839	178 722	Subvention Equipement	379 079	407 577
Disponibilités	502 338	443 968	Total F. Propres	1 031 554	1 036 316
			Emprunts Dettes C.T.	256 268 93 918	277 599 123 494
Charges d'avance	1 633	2 566	Produits/av	50 352	25 800
Total actif circulant	656 810	630 956	Total dettes	144 270	149 294
TOTAUX	1 432 092	1 463 209	TOTAUX	1 432 092	1 463 209

Le bilan au 30 juin 2021 s'équilibre à hauteur de 1 463 K€.

Le bilan en % au 30 juin 2022



Les fonds propres s'élèvent à 1 031 K€. L'autonomie financière (total des fonds propres / total bilan) est estimée à 72%. Le fonds de roulement est estimé à 512 K€, représentant environ 17 mois de l'activité courante.



Analyse financière – Mouvement de trésorerie

DU RESULTAT A LA TRESORERIE	
Résultat 2021/2022	+ 23 736 €
Dotations aux amortissements	+ 57 231 €
Subvention résultat investissement	-28 498 €
Remboursement capital emprunts	- 21 331 €
Capacité d'autofinancement disponible après remboursement des emprunts	+ 31 138
Immobilisations financières (P.S)	- 261 €
Investissements exercice	0
Variation dettes CT (début et fin exercice)	- 5 024 €
Variation créances (début et fin exercice)	+ 25 884 €
Mouvement net de trésorerie (début et fin exercice)	+ 20 599

La capacité d'autofinancement se maintient à 31 K€, conditionnant la possibilité de se développer, d'investir mais principalement de rembourser les emprunts du District (21 K€ sur l'exercice 2020-2021).

Comptes financiers au 30/06/2021	443 968
Mouvements financiers 2021/2022	+58 370
Comptes financiers au 30/06/2022	502 338

Fonds de roulement au 30/06/2022	512 540
Besoin en fonds de roulement	10 202
Comptes financiers au 30/06/2022	502 338

Cet exercice 2020-2021 reflète la reprise d'activité du District après deux saisons tronquées, deux saisons en mode dégradé.

La transition dans la gestion financière se poursuit avec un effectif désormais stabilisé, des actions qui montent en puissance dans l'attente de retrouver leur niveau de 2018-2019, le tout en absorbant les impacts de la rénovation des locaux.

La saison 2022-2023 devrait être, espérons-le, une saison de retour à la normale...

Pour conclure, et je tiens à vous le rappeler, les membres du Comité, le Président, moi-même ne sommes que de passage. En plus de promouvoir et de conforter le football dans notre département, le Comité actuel œuvre pour le futur notamment en ayant à cœur de laisser à l'équipe qui lui succédera les moyens d'agir et de conduire le moment venu sa politique.

Mes remerciements au Président, aux membres du comité pour leur confiance, au personnel du District notamment Adeline et Hugo pour leur aide, leur travail et leur soutien de tous les instants. Et puis permettez-moi d'avoir une pensée forte et émue pour l'ami Serge. Merci encore pour votre confiance ».



Intervention du Commissaire aux comptes

M. Michel d'Hérouville, commissaire aux comptes du District de la Vienne de Football rend ses conclusions aux membres de l'assemblée.

« Bonsoir, je prends la suite de Laurent ROHARD, votre trésorier général, et tout d'abord je tiens à remercier Laurent, Stéphane, Hugo et aussi à mon tour, une partie des résultats de cet exercice ayant été gérés par Serge que j'appréciais beaucoup, je tiens lui rendre hommage.

Si je reviens sur la partie formelle, nous avons deux rapports :

- Un rapport sur les comptes annuels par lequel on certifie que ces comptes sont réguliers, sincères et qu'ils présentent une image fidèle de l'activité de l'activité du District pendant l'exercice qui s'est écoulé. Nous avons regardé les supports qui vous ont été présentés ainsi que les documents de gestion mis à notre disposition et nous n'avons pas de remarque particulière. Pour travailler sur les comptes, nous avons notamment étudié les subventions et les créances qui sont comptabilisées à l'actif et au passif et qui participent à générer le résultat que l'on certifie.
- Le second rapport porte sur les conventions réglementées qui interviennent entre le District et les membres du Comité de Direction. Comme l'an dernier, les montants changent mais le principe est le même. Le comité de Direction bénéficie d'un remboursement de frais de déplacement pour un montant total de 9 137,48 € et le Comité de Direction a abandonné un certain nombre de frais de déplacement qui ont fait l'objet de reçus fiscaux pour 4 791 €.

Il nous appartient d'apprécier l'intérêt de ces conventions et de les approuver au cours des résolutions qui vont suivre et d'approuver les comptes.

Je vous remercie pour votre attention."

Le Président Stéphane BASQ demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des questions à poser au trésorier général. Aucune question particulière n'étant posée, le président félicite Laurent.

Approbation des comptes et affectation du résultat

Le résultat excédentaire de l'exercice 2021/2022 est de **23 736,68 €** et le président propose de l'approuver et de l'affecter en « Report à nouveau » (fonds propres)

Suite à un dysfonctionnement du vote électronique, les résultats en pourcentage ne sont proposés qu'en nombre de clubs et non en nombre de voix.

Le président demande à l'assemblée si cela pose des difficultés. L'assemblée répondant négativement, le budget et l'affectation du résultat est soumis au vote des clubs.

Résultat du vote : 85 clubs votants

POUR => 85 clubs

Le président remercie les membres de l'assemblée pour leur confiance et remercie Laurent ROHARD.

Parole au représentant de la Ligue de Football Amateur

M. Philippe LE YONDRE, trésorier général de la Ligue de Football Amateur prend la parole

« Bonsoir à toutes et à tous,
Merci Stéphane pour ton invitation à cette assemblée,
Merci Saïd,

J'étais déjà présent l'an dernier à cette même assemblée et c'est toujours un plaisir de venir à votre rencontre. On essaie à la Ligue de Football Amateur de venir régulièrement aux assemblées des Ligues et des Districts. Personnellement je suis à ma 12^{ème} cette saison et je commence à connaître l'ensemble des Districts du Grand Ouest.

Je vais vous présenter les chiffres au niveau national pour que vous sachiez ce qui est réalisé avec l'argent. J'entends souvent qu'il y a beaucoup d'argent dans le football mais que les clubs n'en voient pas la couleur.



Un petit rappel sur la présentation de la Fédération, maison mère, avec un Comité Exécutif de 12 membres. Deux branches, la partie professionnelle avec la Ligue du Football Professionnel et la partie amateur avec la Ligue du Football Amateur.

Dans la LFA, nous retrouvons les 13 ligues métropolitaines et les 9 ligues d'Outre-Mer ainsi que les 91 Districts. Les membres de la LFA sont représentés géographiquement sur le territoire et pour votre région le représentant est Gérard BROUSTE.

Ce sont les chiffres de la saison 2020/2021 car les résultats de l'exercice 2021/2022 seront présentés à l'Assemblée Fédérale du 7 janvier prochain. La saison 2020/2021 a été très impactée par la COVID. Le budget était de 235 millions d'Euros alors que le budget sur une saison normale est de l'ordre de 330 millions d'Euros.

La répartition qu'il faut bien retenir pour les produits : le partenariat et les redevances télé représente 75% du budget de la Fédération, les subventions 5%, l'arbitrage Elite LFP 7%, les licences et les clubs 4% du budget.

Au niveau des ressources, c'est-à-dire les charges :

- 86,7 millions d'Euros est le montant de l'enveloppe donnée à la Ligue du Football Amateur soit 36 % du budget de la Fédération. La Ligue du Football Amateur n'est pas une entité juridique en tant que telle, elle a un budget alloué par la FFF et c'est avec ce budget que l'on mène ensemble des actions et je vous en parlerai en détail un peu plus tard,

- 65 millions d'Euros (27%) pour le Foot Elite => toutes les sélections nationales,
- 45 millions d'Euros (19%) pour les frais de personnel,
- 28 millions d'Euros (12%) pour les frais de fonctionnement,
- 13,7 millions d'Euros (6%) pour les dotations Coupe de France aux et les clubs L1-L2.

On va surtout s'attarder sur les 87 millions d'€ car c'est ce qui nous, vous, intéressent directement et leur répartition dans trois grands chapitres :

1) **Les compétitions nationales** pour environ 23 millions d'Euros (aides aux clubs de N1/N2 et N3, aides aux frais d'arbitrage, les équipements sportifs, les frais d'organisation.

2) **L'aide aux clubs et aux collectivités**, soit le FAFA décomposé en :

- FAFA emploi pour 1,6 millions d'Euros, budget qui est explosé.

Pour cette saison, l'aide ne sera pas de 87 millions d'Euros mais une enveloppe de 100 millions d'Euros car le budget FAFA emploi est en train d'exploser avec énormément de créations d'emplois. Pour cette saison, on est passé de 1,6 millions d'Euros à 3,4 millions d'Euros. Une vraie interrogation se pose pour les années futures. C'est un système d'aide sur 4 ans dans les clubs et à partir du moment où l'aide commence, elle se poursuit sur les prochaines années, c'est un système empirique d'une année sur l'autre avec l'obligation d'augmenter le budget.

- FAFA transport avec très peu de demandes à cause de l'année COVID. Cette année 1,5 millions d'Euros entièrement dépensés,

- FAFA Formation, toujours un budget important, qui comprend :
 - Les bons de formation que vous pouvez tous utiliser pour les formations des dirigeants, arbitres, éducateurs,
 - Les bourses de formation pour les formations un peu plus longues comme le BMF,
- FAFA infrastructures et équipements, pratiquement 8 millions d'Euros, concerne tout ce qui est une aide aux équipements sportifs : terrains synthétiques, clubs house, éclairages, vestiaires et autres,
- Equipement NIKE : les dotations qui vont vers les Ligues et les Districts et qui servent de valorisation sur les compétitions,
- Le Fonds de Solidarité avec 4,4 millions d'Euros.

3) Autre grosse enveloppe **l'aide aux territoires** (Ligues et Districts) pour 33,7 millions d'Euros comprenant les subventions de fonctionnement, les contrats d'objectifs (environ 8 millions d'Euros, l'aide à l'emploi de 7,2 millions d'Euros notamment pour les conseillers techniques, l'aide aux Pôles Espoirs (un pôle Espoir par région), l'informatique (une partie des salaires des correspondants informatiques et également la gestion du système informatique).



Voilà les trois grands postes : les compétitions nationales, les aides aux clubs et collectivités, les aides aux territoires plus l'animation (FFF Tour pour l'été, visites de Clairefontaine, la journée nationale des bénévoles) et la dotation Coupe de France aux clubs amateurs pour 5 millions d'Euros.

Si on effectue un focus sur l'aide à la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine (2 600 754 € pour 2021/2022) :

- Pôle Espoir => 536 439 €
- Equipe Technique Régionale => 597 200 €
- Contrats d'objectifs => 720 885 €
- Fonctionnement => 500 390 €
- Et diverses aides => 245 840 €

Pour le FFAFA équipements et transport sur la saison 2021/2022, 834 000 € ont été attribués à la LFNA et 37 emplois dans les clubs subventionnés depuis 2018/2019 sur le territoire pour un montant total d'aide de 589 710 €.

Un focus sur les licenciés car il est bien de se situer par rapport à la moyenne nationale avec trois grandes parties : la partie fédérale, la Ligue Nouvelle-Aquitaine et le District de la Vienne.

Par rapport au nombre total de licenciés :

Les pratiquants représentent	84,6 % au niveau national	83,11 % pour la LFNA	81,71 % pour le District
Les féminines	7,80 %	8 %	8,84 %
Les jeunes et football d'animation	54,98 %	50 %	45 %

Peu de contrats fédéraux dans la Vienne. Pour les autres catégories ci-dessous vous êtes au-dessus de la moyenne nationale et c'est un indicateur positif :

Les arbitres	1,02 %	1,20 %	1,15 %
Les éducateurs	1,75 %	2,33 %	2,49 %
Les dirigeant(e)s	13,16 %	14,47 %	16,94 %

Pour le FFAFA, le montant total attribué depuis 6 saisons au niveau national est de :

- * 52 millions d'Euros (pour 3 736 dossiers d'un montant total de 494 578 291 Euros),
- * environ 5 millions d'Euros pour la LFNA (pour 374 dossiers d'un montant total de 35 750 122 Euros),
- * et 490 000 € pour le District (pour 37 dossiers d'un montant total de 3 380 142 Euros).

Le FFAFA, depuis 6 saisons, pour la Ligue Nouvelle-Aquitaine, ce sont :

- * 120 dossiers de sécurisation (pare-ballons, bancs de touche, ...),
- * 62 dossiers d'éclairage,
- * 50 dossiers de vestiaires,
- * 44 dossiers de clubs house,
- * 25 créations de terrains grand jeu en pelouse,
- * 17 projets sans classement,
- * 6 terrains de foot à 5 sur 6 saisons c'est peu mais l'opération a commencé depuis peu ?
- * 4 créations de terrains grand jeu synthétique, ce n'est pas énorme pour un territoire comme la LFNA d'où un petit retard sur ce thème.
- * Concernant l'acquisition de véhicules, vous exposez les chiffres au niveau national puisque 36 véhicules sur 6 saisons,
- * 10 dossiers autres (changement de gazon, terrain Futsal, terrain Beach Soccer et terrain 8 X 8).

Le District de la Vienne a déposé :

- * 11 dossiers de sécurisation d'une installation pour classement,
 - * 11 dossiers d'éclairage,
 - * 7 dossiers de vestiaires,
 - * 3 dossiers de clubs house,
 - * 2 terrains de grand jeu en pelouse,
 - * 2 demandes d'acquisition de véhicules,
 - * 1 dossier pour un projet sans classement fédéral,
 - * aucun terrain synthétique sur les 6 dernières saisons, donc un petit retard.
- En plus de ces actions, le budget augmente sérieusement pour le football amateur.

De nouvelles actions se mettent en place cette saison :

- L'augmentation du FFAFA emploi avec 3 millions d'Euros pour 174 dossiers d'aides à la création d'emplois sur le plan national, c'est énorme,
- La reconduction des bons d'achats NIKE pour 2 millions d'Euros. Vous devez les avoir tous utilisés car l'opération est close depuis le 30 octobre. L'enveloppe n'a pas été consommé partout,



- Une nouvelle opération qui a dû satisfaire la grande majorité d'entre vous, ce sont les bons essence pour les dirigeants, notamment ceux qui accompagnent les jeunes au sein de vos clubs. Plus de 2 millions d'Euros attribués. Vous avez désormais reçu les bons d'essence pour les clubs ayant des licenciés de 6 à 13 ans et calculés au prorata du nombre de ces licenciés.

Une grande opération est à l'étude à la LFA pour cette saison ou la saison prochaine selon les résultats de l'Equipe de France à la Coupe du Monde, à condition qu'elle dépasse les ¼ de finales. Ce serait une dotation de mini buts pour les clubs. Beaucoup de clubs organisent des plateaux avec des cônes et des constrifoot et c'est réhhibitoire. Quand les enfants jouent au foot, ils aiment marquer des buts mais dans des « vrais buts » et que le ballon entre dans les filets. Nous souhaitons des buts facilement démontables et transportables pour mettre sur les terrains.

Les Ligues ont reçu un courrier pour savoir comment monter cette opération avec les Ligues et les Districts.

Voilà pour cette présentation mais je suis surtout là pour vous écouter si vous avez des questions particulières, c'est le but de ma visite. Je n'aurai pas obligatoirement les réponses à toutes les questions mais je ne manquerai pas de les remonter au Bureau Exécutif de la LFA pour faire avancer le sujet si besoin est.

Aucune question n'étant formulée, je vous remercie de votre écoute ».

Le Président Stéphane BASQ demande aux membres de l'assemblée de poser leurs questions à Philippe LE YONDRE. Il félicite les clubs car à la lecture des chiffres que ce soit au niveau de la Ligue et même au niveau du District, ce n'est pas mal, notamment par rapport au nombre de licenciés. Ce qui veut dire que si les chiffres sont bons, c'est forcément parce que les clubs travaillent et que l'on peut s'en féliciter. Il ne cesse de dire aux élus politiques que les clubs de football de la Vienne travaillent et on voit encore les résultats aujourd'hui. On les voit également lors des coupes, au niveau du championnat car on peut être fier d'avoir 4 équipes en National 3 depuis plusieurs années et j'espère qu'ils se maintiendront encore la saison prochaine. On peut s'applaudir pour tout cela.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du vendredi 10 juin 2022 à Poitiers

Ce procès-verbal a été publié dans le journal électronique n°528 bis du 18 novembre 2022

Résultat du vote : 84 clubs votants

POUR : 84 clubs

Organisation des compétitions

Le Président Stéphane BASQ laisse la parole à Maryse MOREAU, présidente de la commission Sportive, Litiges et Contentieux pour l'organisation des compétitions. Il rappelle que les différents points qui vont être évoqués ont été abordés lors des réunions de secteurs. Puis des sondages ont été réalisés et ce soir on devrait valider les résultats lors de cette assemblée générale.

Maryse MOREAU aborde le premier point des propositions de modifications

Départemental 5 – nombre de forfaits

A la lecture des premiers résultats de la saison, la Commission Sportive Litiges et Contentieux constate que certaines équipes de départemental 5 comptabilisent déjà 1 ou 2 forfaits. Suite à l'AG de Poitiers, il était prévu que le nombre de forfaits autorisés en D5 cette saison soit de 3.

Afin d'éviter la perte d'équipes et donc de joueurs, et compte-tenu de la demande de plusieurs clubs, la Commission souhaite autoriser 5 forfaits comme cela était le cas les autres saisons dans le dernier niveau départemental (D6).

Suite au sondage effectué auprès des 94 clubs concernés, 72 ont répondu ce qui est significatif et ces clubs sont largement favorables aux 5 forfaits pour toute la saison :

POUR => 90,3 %

CONTRE => 9,7 %



Le président demande à l'assemblée de valider ce que les clubs ont décidé.

Résultat du vote : 87 clubs votants

POUR : 79 clubs

CONTRE : 8 clubs

Cette décision sera donc appliquée immédiatement.

Départemental 1 – saison 2023/2024

Eu égard à la réforme des compétitions en N2, N3, R1 et R2, le nombre de rétrogradations de R3 en D1 peut atteindre 8 descentes, soit une quasi-disparition de la D1 (2 accessions en R3 et 8 rétrogradations en D2). Ce point a été évoqué lors des réunions de secteur.

La commission propose pour la saison prochaine, si le nombre de descentes est égal ou supérieure à 6, de passer la poule de Départemental 1 à 14 équipes. Cela lisserait les descentes qui pourraient arriver sur 2 saisons.

Les 44 clubs concernés de R3, D1, D2 et D3 ont reçu un sondage et 37 ont répondu favorablement à environ 84%.

POUR => 83,8 %

CONTRE => 9,7 %

1^{ère} question : Qu'en sera-t-il pour la saison 2024/2025 ?

Réponse : Mme MOREAU indique que la D1 reviendra à 12 équipes lors de la saison 2024/2025.

2^{ème} question : N'est-il pas possible de régulariser le nombre d'équipes en D1 sur plusieurs saisons ?

Réponse : Mme MOREAU informe les clubs qu'il ne faut pas oublier que les autres divisions sont en poules de 10 équipes sauf la Départementale 2.

Le président précise que la saison prochaine est la dernière du mandat et que la prochaine équipe aura à se prononcer et il demande à l'assemblée de valider ce que les clubs ont choisi mais bien évidemment l'assemblée décide.

Résultat du vote : 86 clubs votants

POUR : 82 clubs

CONTRE : 4 clubs

U15 Départemental – phase 2 saison 2022/2023

- A la lecture des premiers résultats de la saison, la Commission des Jeunes constate certains écarts importants de score dans le championnat départemental U15. Il est prévu, à la fin de la première phase, 5 descentes de D1 en D2 et autant de montées (le 1^{er} de chaque poule) de D2 en D1. Le nombre important de descentes s'explique par le fait qu'il n'y ait pas d'accession en Ligue à la mi-saison,

- Afin de réduire les écarts de niveaux et ainsi permettre aux jeunes de jouer contre des équipes de niveau équivalent, la Commission souhaite créer, pour la deuxième phase, une poule intermédiaire entre la D1 et la D2 actuelles qui serait composée des 5 équipes qui descendent de D1 ainsi que des 5 deuxièmes de D2 (les 5 premiers de D2 seraient intégrés à la D1).

- La nouvelle organisation proposée permettrait aux équipes de jouer 1 à 2 matchs supplémentaires (si peu de mouvement au niveau du nombre des équipes engagées).

- La Commission veillerait à ce que les déplacements restent raisonnables.

Suite à cette proposition de la commission, deux scénarios sont possibles :

1) Le statut quo avec une Départemental 1 à 10 équipes et des poules de Départemental 2,

2) Une poule de D1 à 10 équipes, une poule intermédiaire (dont le nom reste à définir) à 10 équipes et des poules de D2.

Un sondage a été effectué auprès des clubs ayant des licenciés U15 et ils se sont prononcés à 94,4 % pour le 2^{ème} scénario à 3 niveaux.

Résultat du vote : 82 clubs votants

POUR : 63 clubs

CONTRE : 19 clubs



Pour terminer sur les règlements, le président informe l'assemblée de la mise en place de groupes de travail, à compter de janvier/février, pour étudier deux propositions faites lors des réunions de secteur, à savoir :

- La feuille de recettes en coupes départementales,
- La mise en place d'un titre de champion par niveau de compétition départementale.

Les clubs recevront un mail pour solliciter leur participation à ces groupes de travail et pour que tous les niveaux de compétitions soient représentés.

Les résultats des travaux seront proposés lors de l'assemblée générale de fin de saison.

Intervention de Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

« Merci Stéphane,
Bonsoir à toutes et tous.

Je suis toujours très heureux d'être parmi vous. Merci Stéphane pour cette invitation. Je tiens à saluer aussi Pascal MIREBEAU, qui est membre du Comité Directeur et Jacques DANTAN, qui vient de partir un peu plus tôt que prévu. N'hésitez pas à les solliciter si vous avez besoin de quelque chose.

Si vous me le permettez, je voudrais que vous puissiez applaudir Béatrice MATHIEU et je vais vous dire pourquoi. Parce qu'indépendamment d'être la secrétaire générale du District de la Vienne, rôle qu'elle remplit parfaitement bien, elle est aussi présidente de la commission régionale d'arbitrage, reconnue et appréciée par tous les arbitres et comme je n'ai pas beaucoup l'occasion de la féliciter principalement devant son District, je voudrais que vous lui fassiez une petite ovation. Elle le mérite amplement. Merci Béatrice pour l'énorme travail que tu réalises au profit de l'arbitrage.

Vous savez que l'arbitrage en Ligue de Nouvelle-Aquitaine se porte moins mal que dans d'autres territoires. Il ne s'agit pas de se gargariser du moins mal mais on résiste bien et c'est, je vous l'assure, aussi grâce à la bonne gestion qu'elle a de l'arbitrage régional.

Puisque l'on parle de chiffres pendant cette assemblée générale, je vais vous en présenter quelques-uns. Je ne vais pas être trop long, ni trop technique pour ne pas être trop soporifique justement mais comme vous allez avoir l'occasion de voter les 2 et 3 décembre prochain à l'occasion de l'assemblée générale dématérialisée de la Ligue Nouvelle-Aquitaine pour cette AG Financière, je voulais vous présenter 2 à 3 chiffres que vous allez probablement retrouver dans vos comptes.

Au niveau de l'exercice on est sensiblement sur le même contexte que celui de l'année dernière, c'est-à-dire un résultat autour de 350 241 € quand on était à 318 308 € la saison dernière. C'est donc un résultat à peu près équivalent.

Ce n'est jamais suffisant, je vous l'accorde volontiers, mais en tout cas sur la partie aide aux clubs, on est sensiblement sur des montants aux alentours d'1 million d'Euros et on continuera bien évidemment sur ce contexte là les années prochaines.

Quelques détails sur l'évolution de l'aide aux clubs pour que vous puissiez en vérifier la teneur, principalement :

* les services civiques : 149 000 €

* les bons de formation pour 70 000 € et qui va être amplifiée, je vous en dirais un mot dans quelques secondes,

* la licence clubs : 98 000 €.

Tout à l'heure M. LE YONDRE évoquait avec vous le FAFa emploi. On a aussi un contexte de soutien très important à l'employabilité dans les clubs, principalement pour les clubs d'environ 200 – 250 licenciés et au-dessus. On sait évidemment que tous les clubs ne peuvent pas prétendre à employer un salarié. Ce n'est pas aussi simple que cela, sinon on le saurait mais en tout cas on propose des aides pour les clubs qui sont susceptibles de devenir employeurs. On y croit énormément pour pouvoir permettre aux bénévoles d'être soutenus comme il se doit dans les clubs.

* La dotation aux équipements d'un montant de 397 000 €. Ce sont les différentes remises de récompenses que l'on accorde aux bénévoles, aux clubs dans le cadre des manifestations que l'on organise,

* et puis l'aide aux infrastructures pour 75 000 €. Vous le savez, c'est le complément que l'on accorde au-delà du FAFa sur les infrastructures, principalement sur les terrains synthétiques, même si je vous l'avoue on va très probablement orienter davantage, et je vous le dis, notre FAFa sur l'éclairage, puisque l'on considère aujourd'hui que c'est un axe majeur à la fois d'économie d'énergie bien évidemment mais on ne voudrait pas que vous soyez pris par la « patrouille » (pardonnez-moi l'expression) par les collectivités territoriales qui seront peut-être contraintes de vous réduire l'utilisation. Autant que l'on se mette en ordre de bataille pour pouvoir aider les collectivités territoriales à financer un changement d'éclairage d'iodure métallique vers les LED. En tout cas, c'est l'esprit qui est le nôtre.

Un mot rapide aussi sur la trésorerie puisque c'est toujours un contexte important, c'est-à-dire combien on a à la banque, en gros, et combien on doit à droite et à gauche. Alors vous remarquerez que la trésorerie a doublé, hors prêt garanti par l'Etat



Vous vous souvenez l'année dernière, on avait souscrit un prêt garanti par l'Etat d'un montant de 2 millions d'euros que l'on a toujours et qui n'est pas inscrit ni dans la trésorerie ni dans les dettes.

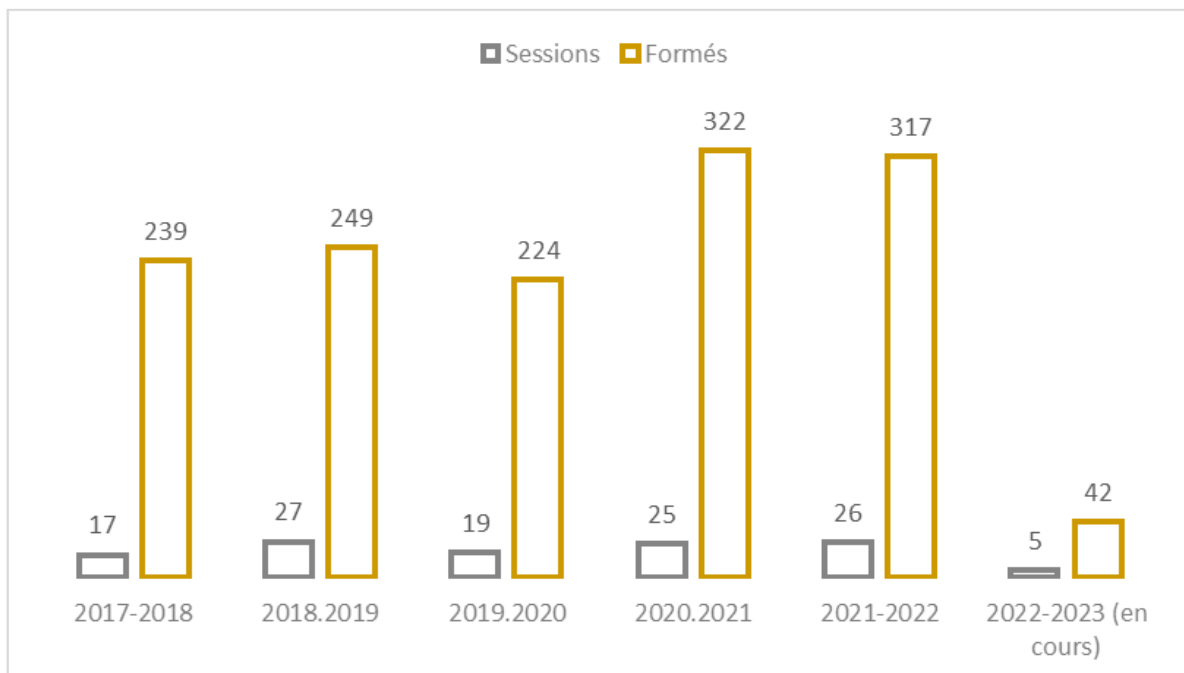
Pourquoi garde-t-on ces 2 millions d'euros ? On ne sait pas ce qui va se passer en 2023/2024. On va très probablement, dans ce contexte de très forte inflation et de difficultés probables qui risquent de nous arriver, garder ces 2 millions d'euros quitte à ce qu'on les rembourse en début d'année civile 2024 si tant est que la situation s'apaise et se tasse.

Si on garde ces 2 millions d'euros c'est qu'on n'hésitera pas à les redistribuer aux clubs pour les soutenir dans le cas où on serait dans un contexte extrêmement difficile. Voilà pourquoi on conserve encore ce matelas, qui n'est pas vraiment utile, vous l'aurez remarqué.

La trésorerie est à hauteur de 6 860 000 € s'agissant de la Ligue. Cela prend évidemment en considération, souvenez-vous, de la cession du Bouscat à hauteur de 2 100 000 €. Si on veut être logique, il faut les retrancher aux 6 860 000 € et vous voyez que notre trésorerie s'est améliorée entre 2017 et 2022 et tant mieux puisque, comme le District de la Vienne le fait parfaitement bien, ce n'est pas inintéressant d'avoir une forme de « bas de laine » pour résister principalement aux coups durs pour pouvoir investir. Et puis bien évidemment les emprunts sont remboursés, ce qui nous permet d'augmenter d'un côté les moyens financiers à notre disposition et de l'autre côté de baisser l'endettement. Tant mieux, C'est la route la plus pertinente.

Voilà, je ne voulais pas en dire davantage sur les chiffres, vous avez la totalité des documents à votre disposition, y compris les rapports des commissaires aux comptes. N'hésitez pas à les regarder avec la plus grande attention et vous aurez les éléments de vote, les questions à partir de lundi prochain.

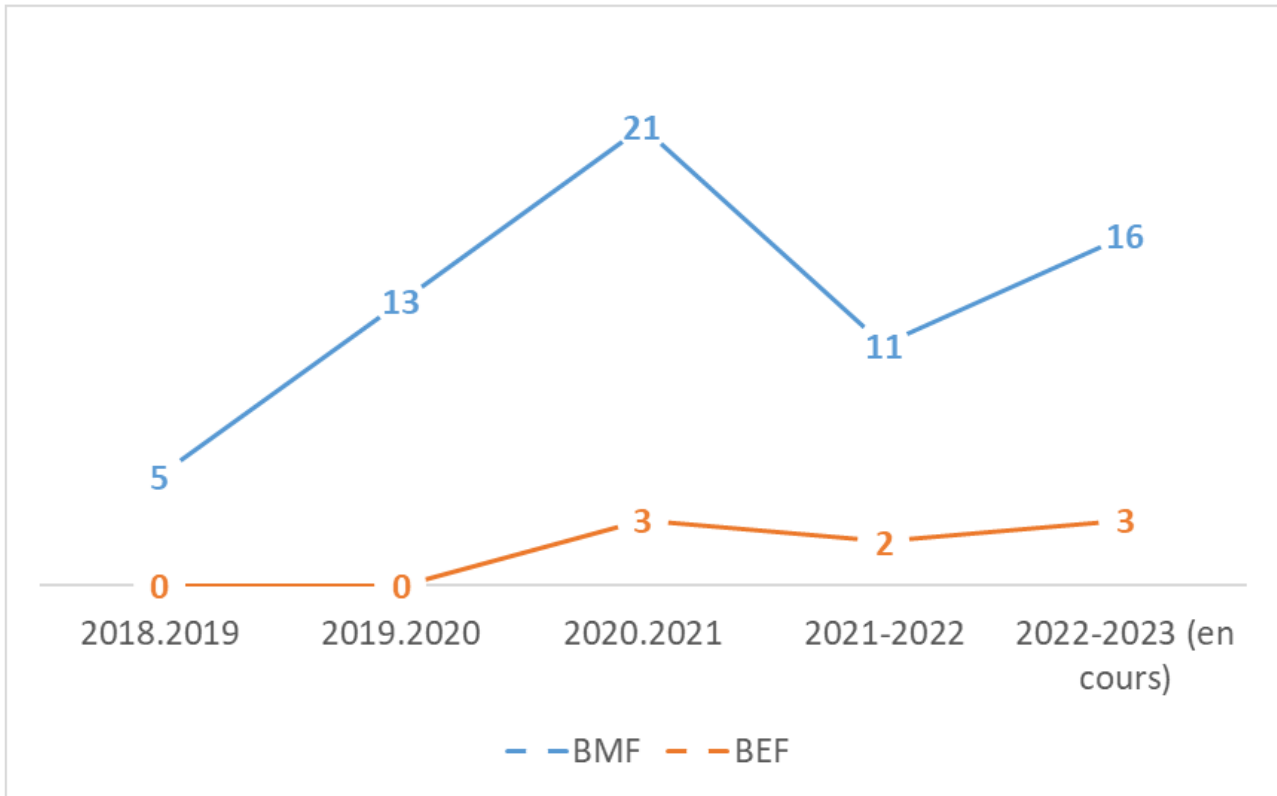
Je voulais faire un petit focus avec vous sur la formation. C'est intéressant de parler foot au-delà du contexte financier. Voilà les quelques chiffres s'agissant de la formation très soutenue ici dans le District de la Vienne, vous voyez sur le graphique le nombre de sessions de 2017/2018 à 2022/2023. Nous avons un contexte d'éducateurs formés très important et qui se développe. Tout à l'heure, je vous parlais de l'employabilité dans les clubs, plutôt importante puis de l'autre côté, il y a un contexte de formation très soutenu à la fois sur le plan technique par les conseillers techniques mais aussi sur le plan matériel aux clubs plus modestes puisque l'on croit que la formation est un élément important pour les clubs de taille plus modeste.



Enfin le 2^{ème} graphique indique le nombre de personnes formées sur les 2 diplômes importants que sont le BMF et le BEF pour pouvoir encadrer la R3, la R2 et la R1.

Un mot sur le contexte de formation du BMF, qui va évoluer à compter du 1^{er} juillet 2023. Cela va être une nouvelle réforme des diplômes qui est nécessaire, en tout cas dans la structure du diplôme. Le BMF va évoluer et deux nouveaux diplômes vont arriver : la licence « C » UEFA qui concerne les U6 jusqu'aux U13 et puis le certificat de formation séniors, qui lui vous l'avez compris, concerne les séniors.

Les CFF malheureusement, à partir du 1^{er} juillet 2023, ne donneront plus accès à l'escalier pour pouvoir obtenir le BMF. Il nous faudra réfléchir sur le fait d'orienter davantage les clubs plutôt vers cette licence « C » pour les jeunes et le certificat séniors pour les adultes de telle façon à permettre aux personnes qui passent ces diplômes d'avoir une possibilité d'évoluer.



Voilà je voulais vous donner cette information sachant qu'évidemment l'objectif est de permettre à tout à chacun d'avoir les diplômes requis. Je suis navré de vous annoncer cette nouvelle, je vois certains visages se crispent mais il faut bien s'adapter à la nouvelle donne fédérale. Dans tous les cas, nous serons là pour vous accompagner. C'était un très léger focus sur l'aspect de la formation.

Je voulais vous parler aussi du District de la Vienne puisque c'est ce qui nous intéresse ce soir.

Le District a une évolution d'un pour cent sur les licenciés à date du 10 novembre 2022. Je voulais sincèrement vous féliciter car il y a un rebond très significatif sur les dirigeantes/dirigeants. Cela veut dire que quelques dirigeantes/dirigeants reviennent dans les clubs mais c'est aussi tout le travail que vous fournissez tous les jours, donc un grand bravo.

Deux petites inquiétudes et puis les satisfactions (je viens de vous en citer) :

* La 1^{ère} inquiétude concerne la baisse constante du nombre de licenciés seniors. On en perd tous les ans et on perd également des U18/U19 et cela depuis que l'on est arrivé. J'ai l'impression que c'est structurel, tous les ans on perd un peu de seniors,

* La 2^{ème} inquiétude repose sur le football d'animation. Ce qui est paradoxal c'est que l'on a tous été habitué à la perte chez les seniors mais avec un rebond très important des tout jeunes, le football d'animation garçons qui nous permettait d'une certaine manière d'équilibrer le nombre de licenciés. Cela résiste un petit peu mieux dans la Vienne mais sur l'ensemble du territoire néo-aquitain on a quand même cette baisse dans le football d'animation. Cela se confirme également chez les jeunes filles mais pas dans le District de la Vienne. Les U6 – U11 jeunes filles sont en diminution dans l'ensemble des autres départements.

Sinon sur les autres catégories, on repart à la hausse. Paradoxalement sur les catégories féminines supérieures, cela se passe bien mais on en perd chez les petites. C'est pour cela que je pense que dans les prochaines semaines on ne va pas hésiter à lancer une opération à destination des clubs pour vous inciter matériellement aussi et vous encourager, pourquoi pas, à créer des Ecoles Féminines de Football. Il faut commencer par les toutes petites si nous voulons structurer notre football féminin.

En tout cas, n'hésitez pas à nous faire remonter vos idées s'agissant des statistiques.

Pardonnez-moi d'avoir été un peu long, comme à mon habitude, mais je voulais vous rendre compte et vous faire part de l'activité de la Ligue qui se porte plutôt bien.

Merci par avance pour les votes que vous exprimerez les 2 et 3 décembre prochain. Paradoxalement, l'Assemblée Générale dématérialisée est la plus démocratique que l'on puisse avoir puisque beaucoup d'entre vous auront l'occasion de voter derrière leur ordinateur et c'est très important pour nous.

Merci infiniment de votre écoute ».



Intervention de Patrick GIRARD, Président du C.D.O.S. de la Vienne

« Bonjour,

Désolé pour l'absence de notre chargé de mission Florian ROBERT qui a été recruté cette année et qui devait intervenir sur le thème de la professionnalisation de l'Emploi Sportif

Un rappel des missions des CDOS en France dont le CDOS de la Vienne :

- * la représentation du mouvement sportif,
- * bien évidemment la défense du sport et la promotion des valeurs éducatives,
- * et puis surtout, ce sur quoi le CDOS de la Vienne est très engagé : accompagner la structuration et le développement du mouvement sportif.

Beaucoup d'entre vous connaissent les services du CDOS. Nous sommes vraiment à votre disposition. C'est un virage qui a été pris il y a une vingtaine d'années maintenant et qui met le mouvement sportif dans la Vienne transdisciplinaire, très à l'écoute et à l'assistance de l'ensemble des clubs.

Notre volonté est d'apporter des services concrets pour faciliter la vie des bénévoles, le travail et sécuriser votre pratique en tant que bénévole. C'est rassurant de voir qu'effectivement la Vienne est bien placée en termes de % de dirigeants dans le football et qu'il y a des augmentations. Tout cela est bien car il y avait eu beaucoup d'inquiétudes sur nos dirigeants avec la COVID. Pour les encourager et les rassurer, il faut apporter un certain nombre d'aides et le CDOS est vraiment là pour cela, dans ce but et pas pour remplacer le District, la Ligue et le monde du football mais pour être complémentaire.

Tous les CDOS de France et les CROS sont organisés de la même façon avec des pôles :

- * un pôle Santé et bien-être,
- * un pôle Education et Citoyenneté,
- * et un pôle Politiques Publiques avec la défense des valeurs du sport et les relations avec l'ensemble des partenaires,
- * et puis le pôle, celui que l'on voulait aborder ce soir, **la professionnalisation**.

Professionaliser le sport c'est d'abord former des dirigeants sur des matières transversales, sur des problématiques transverses également, pas sur des problématiques qui concernent directement chacun des sports.

Et puis, il y a tous les aspects qui sont liés à l'accompagnement de la professionnalisation dans les clubs, que cela parte de l'engagement au départ avec les services civiques, l'ensemble de l'engagement des jeunes mais aussi avec ce qui va permettre d'accompagner vers l'emploi : la formation, l'apprentissage, l'alternance et puis les aides à l'emploi. C'est quelque chose sur laquelle le CDOS de la Vienne s'est engagé depuis très longtemps et extrêmement fort.

Pour mémoire, le CDOS réalise beaucoup de bulletins de salaire pour les clubs de la Vienne. On a dépassé les 300 bulletins de salaire par mois, ce qui est assez énorme.

Les services proposés sont des services directs aux clubs d'accompagnement, pas simplement le fait de dire on vous met quelque chose à disposition, mais on vous accompagne.

* pour les services civiques, un accompagnement est proposé pour le montage des dossiers, le recrutement des jeunes et surtout à leur tutorat :

* les conseils et les formations gratuits : la participation au Guid'Asso, le nouveau dispositif d'aide qui se veut au plus près des territoires. On a souvent décrié les systèmes en disant que sur les territoires excentrés, il n'y avait pas beaucoup d'aides, pas beaucoup de possibilités d'avoir de l'information. Le système Guid'Asso est vraiment là pour aller sur tous les territoires, toutes les communautés de communes, pour pouvoir aller plus près de vous.

* BasiCompta : beaucoup d'entre vous connaissent, c'est une aide directe aux trésoriers,

* les services avec les minibus, beaucoup d'entre vous les utilisent,

* et la gestion de l'emploi avec pas seulement le moyen de sécuriser une bonne gestion des bulletins de salaire, c'est aussi l'accompagnement des projets à l'emploi jusqu'à la mutualisation si nécessaire.

Dans la professionnalisation du mouvement sportif, ce que l'on essaie de faire, c'est vraiment de vous aider à développer vos projets de clubs. On parle beaucoup de professionnalisation d'embauche des apprentis mais cela ne se fait pas de façon instinctive, impulsive. Il faut vraiment construire et réfléchir à la manière dont on va intégrer ces jeunes dans le projet du club avec les bénévoles.

Le monde du football est caractérisé par beaucoup de bénévoles et le fait d'y associer des professionnels n'est pas quelque chose qui se fait simplement. D'abord il y a un certain nombre d'obligations. Cette année nous avons connu certains cas un peu difficiles car des apprentis avaient été recrutés mais avec la moitié des démarches réalisées. Les situations ont été résolues mais si on pouvait les anticiper, ce ne serait pas plus mal. N'hésitez pas à venir nous voir. On a un chargé de mission qui est là pour vous aider à monter des projets individuels avec le développement de votre projet club et on peut ensuite voir sur quel levier agir pour développer l'activité avec des ressources nouvelles qui existent avec l'engagement, la formation, l'alternance et puis l'emploi.



Vous savez que dans la Vienne on a aussi développé une particularité qui est la création de groupement d'employeurs qui permet de partager l'emploi et donc les clubs qui n'auraient pas les moyens d'embaucher une personne à temps plein, de le partager à plusieurs.

Aujourd'hui pour donner un chiffre, on n'est pas loin de 50 salariés dans les groupements d'employeurs de la Vienne qui sont mutualisés sur environ 80 structures. Cette mutualisation est importante car elle permet de construire de vrais emplois. Aujourd'hui donner quelques heures à un jeune ne le fait pas vivre, par contre construire un plein temps c'est notre objectif, c'est ce que l'on essaie de faire sur la durée. Nous, l'ensemble du mouvement sportif, avons d'excellents résultats dans ce domaine.

Le groupement d'employeurs est vraiment la solution pour permettre d'aller du temps partiel, de solutions non durables vers des emplois pérennes avec des personnes qui s'investissent localement dans la même discipline ou entre plusieurs disciplines pour arriver à construire un vrai projet d'emploi et qui sécurise vos déclarations sur l'ensemble des fonctions d'employeur.

Le groupement d'employeurs est là aussi pour vous sécuriser sur tous ces aspects de gestion qui ne sont pas les vôtres en tant que bénévoles. On est là pour jouer au foot, parler foot mais pas pour faire du RH. Ces aspects là sont pris en compte majoritairement par le GE et il vous laisse le plus intéressant qui est le pilotage de l'activité de ces salariés dans vos clubs, vos équipes et avec vos bénévoles.

Le CDOS a beaucoup d'expérience des GE depuis plus de 10 ans dans le département et plusieurs salariés sont spécialement formés sur ces pratiques pour vous aider et vous accompagner. Alors n'hésitez pas à venir nous voir.

Je vous indique les coordonnées de Florian ROBERT : 07.71.63.26.11 – florianrobert@franceolympique.com

Tout se trouve à la Maison des Sports sur le campus. On est là pour vous aider et vous apporter des solutions et en discuter avec vous.

Merci ».

Le président Stéphane BASQ remercie Patrick GIRARD du CDOS avec qui, comme le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports, le District a d'excellentes relations comme avec le Directeur Départemental UNSS de la Vienne, Loïc LAURENT.

Intervention du Maire de Saint Georges les Baillargeaux

« Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue à Saint Georges les Baillargeaux

C'est vraiment un grand plaisir d'accueillir cette assemblée générale du District et c'est vrai que lorsque Stéphane a évoqué cette possibilité, la difficulté était de savoir si la salle était libre. Sinon c'était une évidence de vous accueillir.

Saint Georges les Baillargeaux est une terre de sports, je ne vais pas refaire le détail de installations sportives car mon conseiller municipal l'a effectué précédemment.

Un grand plaisir de vous accueillir à cette assemblée générale qui est un moment important de l'organisation de vos structures et du District. Je suis un peu familier avec le foot car quand je regarde les dirigeants de St Georges ici présents, certains m'ont connu petit (je n'ai pas beaucoup changé) et plus jeune c'est sûr. En tous les cas, j'ai joué au foot pendant quelques années dans le club, puis devenu adjoint aux Sports et aujourd'hui maire de la commune.

Les valeurs sportives, les valeurs éducatives et les valeurs que représentent le sport, en particulier le sport collectif, sont des choses qui aujourd'hui me servent y compris dans le domaine politique.

J'ai appris certaines choses : les valeurs du vivre ensemble, de partager des moments et puis aussi le fait de ne jamais laisser les choses se faire, de faire en sorte d'être acteur de son destin et en l'occurrence se battre sur le terrain et de se battre dans la vie politique c'est extrêmement important.

Plus important encore aujourd'hui, je crois que vous avez évoqué les difficultés rencontrées par les collectivités. Aujourd'hui par rapport à la hausse des énergies et les différents paramètres, il est clair que pour les élus de 2020 à maintenant, entre les crises COVID, les crises sanitaires, les crises humanitaires avec l'Ukraine et les crises économiques, on a de quoi s'occuper. En tous les cas, nous sommes extrêmement bienveillants.

Sur Saint Georges, une chose est certaine on va essayer de tout faire même en réduisant les mesures économiques en matière énergétique, il n'est pas évoqué aujourd'hui que l'on touche aux subventions municipales parce que c'est le nerf de la guerre pour nos petites structures associatives et on doit être là, non pas parce qu'ils n'ont pas besoin, mais lorsqu'ils en ont besoin. Je sais que l'on mènera la politique pour que les subventions restent les mêmes par rapport à tout cela.

Je ne vais pas être plus long. Encore mes excuses pour ce retard mais j'animais une autre réunion en tant que vice-président mais j'avais promis que je serai parmi vous malgré tout.

Vraiment un plaisir renouvelé d'être à vos côtés et je vous souhaite une bonne fin d'assemblée générale. Vous aurez eu le plaisir de connaître la salle Mérovée. Si vous avez des besoins, n'hésitez pas, cette salle est là pour vous accueillir ».



Le président Stéphane BASQ remercie le Maire de Saint Georges les Baillargeaux et mentionne que le District était venu dans cette salle lors du 1^{er} mandat et qu'il est revenu au cours de ce 2^{ème} mandat et on ne peut que s'en réjouir.

Il compte sur les Maires pour aider les clubs car ils ont besoin d'eux. C'est la raison pour laquelle, il a rencontré la Présidente de l'Association des Maires de la Vienne avec trois autres maires : Francis GARGOUIL de Château Larcher, Henri COLIN, maire de Lencloître et vice-président du Conseil Départemental et Dominique CHAINE, vice-président du Grand Châtelleraut en charge des Equipements Sportifs.

Intervention de Loïc LAURENT, Directeur Départemental UNSS de la Vienne

Stéphane BASQ laisse la parole à Loïc LAURENT, Directeur Départemental UNSS de la Vienne, avec qui le District a un partenariat important ainsi qu'avec le Conseil Départemental pour l'organisation de « Et si on jouait au foot » en juin où toutes les jeunes filles des collèges du département (entre 500 et 600 jeunes filles) sont rassemblées.

« Bonjour à tous,

J'ai vu avec grand plaisir que les chiffres du football féminin dans la Vienne étaient légèrement supérieurs à ceux de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et peut-être, j'émets ce peut-être, que l'opération « Et si on jouait au foot » qui concerne les filles de la 6^{ème} à la 3^{ème} est à l'origine de ce nombre de licenciées un peu plus important.

C'est quelque chose à quoi l'on tient depuis longtemps, on était à la 18^{ème} édition cette année. Stéphane m'a confirmé que la 19^{ème} était en route donc on ne peut que se féliciter de cette opération commune. Cette année nous l'avons réalisée au mois d'Octobre et j'ai déjà des échos comme quoi les jeunes filles qui sont venues sur cette 18^{ème} opération tiennent la route aujourd'hui et continuent à alimenter les équipes de football féminines dans les collèges. C'est peut-être à réfléchir pour les années suivantes et refaire cette opération en début d'année scolaire plutôt qu'au mois de juin.

Un grand merci à tous les éducateurs qui suivent cette opération depuis longtemps. C'est le seul évènement de cette dimension-là que l'on fait avec le football

Vous êtes à nos côtés chaque fois que l'on organise un championnat de France et c'est toujours un grand plaisir de travailler avec les éducateurs qui viennent sur cette manifestation et qui transmettent leur passion du football à ces jeunes filles.

Merci ».

Présentation du projet de la « Journée Caritative »

Le président Stéphane BASQ introduit la présentation de la manifestation caritative qui aura lieu le samedi 24 juin 2023. Il présente les excuses de Jean-Paul PEYNET, vice-président du District et en charge de ce projet, retenu par des obligations professionnelles sur Paris. Adeline URANGA va effectuer la présentation avec Laurent LARBALETTE, président délégué.

Intervention de Laurent LARBALETTE

« Juste un mot introductif puisque c'est Adeline qui va vous présenter ce projet. J'ai juste un message à vous faire passer, qui va être redondant avec celui que Stéphane vous a fait passer tout à l'heure dans son intervention.

Simplement pour vous dire que cette action est une opération exceptionnelle portée par le District mais également par vous les clubs. Jean-Paul PEYNET dépense beaucoup d'énergie pour l'organiser dans toutes ses facettes. Plusieurs volets seront mis en place lors de la journée. Sans vous rien ne sera possible. Les collaborateurs du District seront à votre disposition pour vous aider et vous accompagner. Nous comptons sur vous, sur votre adhésion dès le départ, dès maintenant, on est dans les starting-blocks. Adeline va vous expliquer en détail ce qui va se passer le 24 juin 2023. Nous comptons vraiment sur votre mobilisation. Le District : c'est vous. Merci ».

Adeline URANGA, Directrice Administrative du District, prend le relais de la présentation.

« L'évènement caritatif qui se nommera « Caritati'foot » aura lieu le samedi 24 juin 2023, une partie au complexe sportif Michel Amand et une autre partie sur le parc du Futuroscope.

Comme je vous l'avais expliqué en réunions de secteur, le vœu du District est de soutenir des associations caritatives. Pour l'instant le contact est établi avec plusieurs associations :

* choix n°1 : « Un sourire, un espoir pour la vie » avec Pascal OLMETA,

* choix n°2 : « un hôpital pour les enfants » de Poitiers,

Et aussi l'association de Jean-Pierre PAPIN « Neuf de cœur ».

Des réponses de ces associations devraient arriver en décembre / janvier.



L'évènement en lui-même se déroulera en 4 parties :

1^{ère} partie : la tombola qui est sur le point d'être lancée,

La 2^{ème} partie : la matinée du 24 juin sera un moment festif

3^{ème} partie : l'organisation d'un match de gala,

Et la dernière partie : il sera organisé une soirée de gala au Futuroscope.

1) La tombola, très importante, servira à financer une partie de la manifestation. On a pour objectif de vendre 30 000 Tickets à gratter. Nous sommes à ce jour à un tiers de l'objectif ; 18 clubs nous ont rejoints dans l'aventure pour une pré-commande de 10 000 tickets. Il n'est pas trop tard pour commander des tickets à gratter. Vous pourrez aussi en recommander au fur et à mesure de l'année. Le financement de ces tickets de tombola sera ainsi organisé : un chèque d'acompte de la totalité qui ne sera pas encaissé ; un prélèvement sera ensuite mis en place par tiers, fin janvier, fin février et fin mars.

La vente des tickets débutera les premiers jours de décembre Et ce jusqu'au 20 juin, date à laquelle il faudra nous retourner toutes les souches. Vous avez le droit à un retour de 10 % d'invendus et un élément important est la rétrocession vers les clubs de 25 % sur le total vendu par vos soins.

- 2) Pour la 2^{ème} partie, une matinée festive avec des stands forains sera organisée ainsi que la promotion des pratiques tels que le football diversifié, le football féminin, le football des jeunes. Un village partenaires sera présent lors de cet évènement.
- 3) La troisième partie sera consacrée à l'organisation du match de gala. Pascal OLMETA a été contacté. Nous attendons sa réponse. Dans l'affirmative, il viendrait avec une équipe composée de célébrités. Les anciens Nantais ont été également contactés.
- 4) La dernière partie sera l'organisation de la soirée d'exception au Futuroscope. Il sera vendu des tables de 10 personnes aux entreprises et partenaires. Les clubs et les particuliers auront également la possibilité d'acheter une table.

Le but de cette journée, vous l'aurez compris, est d'organiser une manifestation au profit d'associations pour permettre de collecter un maximum de dons pour aider les enfants et leurs familles et aussi redonner le sourire et améliorer leur bien-être physique et moral.

Les plus-values de l'évènement sont de mettre en avant les valeurs et la culture du District de la Vienne. Notre cœur de métier est l'organisation des compétitions mais il y a plein de choses que l'on fait, que vous faites autour du football mais il faut aussi savoir mettre en avant les valeurs, faire passer des messages forts et développer une vision commune, générer une couverture médiatique puissante, partager un moment de fête et de convivialité, donner une image accessible et chaleureuse, affirmer un savoir-faire et une expertise.

Un organigramme est prévu pour cette manifestation portée par le District et ses clubs. Des personnes nous ont déjà rejoints dans l'organisation et 9 commissions ont été créées. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous recevrez un mail pour vous inscrire.

Merci à tous ».

Intervention de Patrick BALLON **Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports**

Avant de clôturer nos travaux, le président Stéphane BASQ donne la parole au représentant de l'Etat, Patrick BALLON, qui assure l'intérim au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

« Merci Stéphane,

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents,

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs,

Bonjour à tous,

Le SDJES est pour les plus anciens la DDJS et le SDJES est maintenant rattaché à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Le « J » veut dire jeunesse, tout ce qui concerne les accueils collectifs pour les mineurs, les centres de loisirs, l'accompagnement, le suivi et le contrôle.



Le « E » d'engagement c'est l'engagement de services civiques dont on a parlé tout à l'heure. Une mesure qui date de 2010, depuis la suspension du service militaire, ouvert aux garçons et aux filles, entre 16 et 25 ans et que l'Etat indemnise. On a vu le CDOS agréé pour la médiation et puis les fédérations ont maintenant des agréments nationaux. Il y a effectivement des jeunes dans les clubs.

On entend aussi dans le langage courant emploi civique. Ce ne sont pas des employés, ce sont des volontaires donc ces jeunes n'ont pas le droit d'encadrer des activités physiques et sportives. Encadrer, cela veut dire être tout seul et donner des consignes à un groupe de jeunes et cela n'est pas possible. Pensez-y car en cas de problème lors d'une séance de foot, vous aurez des ennuis administratifs.

Cet engagement de services civiques est une excellente mesure qui permet d'aider les clubs. Si les jeunes sont absents et que cela pénalise le fonctionnement de l'association, cela veut dire le jeune n'est pas sur une mission mais sur un poste de travail.

L'Engagement est aussi le Service National Universel (SNU) pour les 15/17 ans et on accueille dans la Vienne 300 jeunes et qui peuvent venir d'autres départements.

L'engagement bénévole concerne la vie associative. Pour vous situer, dans la Vienne il y a 12 250 associations actives. Le sport représente environ 20% des associations et c'est une part importante. On considère actives les associations qui ont déclaré des changements de dirigeants, d'adresse, de statuts dans les 15 dernières années.

L'emploi à l'intérieur des associations : dans la Vienne, 12% de l'activité de l'emploi associatif par rapport à l'activité économique global du département c'est important. C'est le département où il y a le plus d'emplois associatifs dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Les associations en Nouvelle-Aquitaine : 150 000 pour les 12 départements et 1 400 000 en France. Quand vous multipliez tout cela par le nombre de bénévoles, vous constaterez l'importance des bénévoles dans les associations.

Il y a des professionnels certes – mais sans les bénévoles, il ne se passe pas grand-chose.

Je tiens à vous saluer pour cet engagement bénévole parce que l'activité du District de la Vienne est importante. Il faut le saluer, sans les bénévoles, sans les actions effectuées au quotidien, tout cela n'existerait pas. Bravo.

Sur la partie Sports, les engagements dans les sports, vous avez toutes les aides aux associations, le contrôle des éducateurs, etc.

Pour la partie emploi, les aides à l'emploi sont suivies par Elise LEMEE, titulaire d'un BE, et connues de certains.

Nos nouveaux locaux sont toujours situés à gauche après le District donc facile à trouver. Un déménagement est prévu l'année prochaine pour aller au rectorat.

Le Guid'Asso, Patrick GIRARD, vous en a parlé. C'est une mesure d'accompagnement mise en place dans toute la France après une expérimentation. L'idée est d'avoir une structure d'accompagnement qui puisse apporter les premières informations aux associations. Dans la Vienne, il y en a une dans le sud à Civray avec l'association Cicérone, la M.J.C. de Montmorillon, une maison de la culture et des loisirs à La Roche Posay, le service de la vie associative à Châtelleraut et puis le centre socio-culturel de la Case à Vouillé et l'Arantelle aux Roches-Prémarie. Il y a une également sur Poitiers et le CDOS et la Ligue de l'Enseignement font partie de ce réseau d'accompagnement aux associations.

La partie emploi, Patrick GIRARD en a aussi parlé. Le CDOS avait pris les missions de l'association Profession Sports Loisirs que vous avez peut-être connu auparavant dans les années 2000. Toutes ces mesures sont là pour vous aider dans vos fonctions de bénévoles, dirigeants et d'encadrement. N'hésitez pas à nous contacter. Le but est de vous aider et de vous faciliter la vie au quotidien et permettre de faire tout ce qui est fait.

Je salue aussi l'action « Caritati'foot » qui vient de vous être présentée. Je ne sais pas si cela est fait dans d'autres endroits mais je trouve cette idée belle et généreuse. C'est une action qui a le mérite d'être saluée. Cela veut dire que derrière le football, il y a des valeurs que vous avez énoncées tout à l'heure et c'est important dans le contexte actuel. Il est important de soutenir cette action et être solidaire.

Je vous salue pour tout ce que vous faites et je vous remercie ».

Stéphane BASQ remercie Patrick BALLON pour ses encouragements à l'organisation de cette belle fête caritative.



Tirage au sort de la tombola

L'assistance n'ayant pas de questions diverses, il est procédé au tirage de la tombola par Eric GHIRLANDA, Maire de St Georges les Baillargeaux - Saïd ENNJIMI, président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine - Patrick BALLON du Service Départemental à la Jeunesse et aux Sports, Patrick GIRARD directeur du CDOS et Loïc LAURENT directeur adjoint à l'UNSS ;

Les clubs de Boivre Sporting Club, Montamisé, Usson-L 'Isle, Valence en Poitou Olympique Club ont gagné un ballon au tirage de la tombola.

M. Patrick BALLON a fait don de son ballon au club de Poitiers ASAC.

Clôture de l'assemblée générale

Après avoir remis quelques ballons à François BEGOIN, président du club de Chasseneuil Saint Georges, pour l'organisation de cette assemblée générale, Stéphane BASQ remercie les participants et leur souhaite une bonne saison.

Stéphane BASQ
Président du District de la Vienne de Football

Béatrice MATHIEU
Secrétaire Générale